

# @CTUA EXTRA

VOS MEDICAMENTS ET PRODUITS DE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

« Un médicament n'est pas un bonbon ! »  
deuxième campagne média de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS)



Pour toute question/suggestion ou si vous ne souhaitez plus recevoir @ctua, nous vous invitons à prendre contact avec nous via l'adresse e-mail : [comm@fagg-afmps.be](mailto:comm@fagg-afmps.be)

A propos de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS)

L'AFMPS est depuis le 1er janvier 2007 l'autorité compétente en Belgique en matière de médicaments et de produits de santé. Son rôle est de garantir la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments et des produits de santé en développement clinique et sur le marché. Dans l'intérêt de la santé publique, l'AFMPS veille à ce que la population dispose des médicaments et des produits de santé dont elle a besoin.

**« Un médicament n'est pas un bonbon ! »  
deuxième campagne média de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS)**

Chers lecteurs,

Pour rappel, l'AFMPS joue un rôle essentiel dans la protection de la Santé publique en assurant la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments et des produits de santé, en voie de développement et sur le marché.

Dans le cadre de ses compétences, l'AFMPS souhaite mettre à disposition de chaque patient l'information la plus complète et accessible possible sur les médicaments et les produits de santé, afin que ceux-ci soient utilisés de manière rationnelle et sûre.



Après la mise à disposition sur son site internet des [notices et des résumés des caractéristiques du produit \(RCP\)](#) des médicaments autorisés et commercialisés en Belgique, l'AFMPS a lancé aujourd'hui lors d'une conférence de presse la campagne : « **Un médicament n'est pas un bonbon !** » destinée à sensibiliser le grand public au bon usage du médicament.

Cette nouvelle campagne propose douze clés pour un bon usage des médicaments. Le message rappelle au grand public qu'un médicament peut être inefficace, inadapté voire dangereux, s'il est utilisé de manière inadéquate, sans l'avis du médecin ou du pharmacien et sans respecter les recommandations de la notice. En effet, un médicament ne se prend pas à la légère : « **Un médicament n'est pas un bonbon !** »

La campagne est présente dans tout le pays depuis aujourd'hui via des affiches dans les pharmacies et les cabinets des médecins généralistes et des pédiatres, via des bannières sur différents sites internet, via des annonces presse dans différents journaux et magazines et bientôt dans les transports en commun de certaines grandes villes.

J'aimerais vous inviter à découvrir la campagne sur [www.unmedicamentnestpasunbonbon.be](http://www.unmedicamentnestpasunbonbon.be). Vous pourrez y découvrir douze clés pour vous aider à faire un bon usage des médicaments et y télécharger [le dépliant](#) de la campagne, [l'affiche](#) et [l'annonce presse](#).

Xavier De Cuyper  
Administrateur général

Personnes de contacts :

Division Communication : 0032 2 524 80 12, Ann Eeckhout 0032 495 23 71 69, Sofie De Schutter 0032 473 62 06 94  
Division Bon Usage : Marie-Louise Bouffioux 0032 2 524 83 56